



Je connais certes une parole ; s'il la disait, ce qu'il ressent se dissiperait. S'il disait : " Je cherche protection auprès d'Allah contre le diable maudit ! " son état se dissiperait.

Sulaymân ibn Şurad (qu'Allah l'agrée) a dit : « J'étais assis auprès du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) lorsque deux hommes s'insultèrent. Le visage de l'un d'eux s'empourpra (de colère) et ses veines jugulaires gonflèrent. Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) déclara alors : « Je connais certes une parole ; s'il la disait, ce qu'il ressent se dissiperait. S'il disait : " Je cherche protection auprès d'Allah contre le diable maudit ! " son état se dissiperait. » Les Compagnons lui dirent : « Le Prophète (sur lui la paix et le salut) t'a dit : " Cherche protection auprès d'Allah contre le diable maudit ! " »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Sulaymân ibn Şurad (qu'Allah l'agrée) relate que deux hommes s'insultèrent en présence du Prophète (sur lui la paix et le salut). L'un d'eux se mit en colère jusqu'à ce que son visage gonfla et changea de couleur. Le Prophète (sur lui la paix et le salut) déclara alors : « Je connais certes une parole ; s'il la disait, ce qu'il ressent se dissiperait. S'il disait : " Je cherche protection auprès d'Allah contre le diable maudit ! " son état se dissiperait. » Ceci, car son état est causé par Satan ; donc, s'il demande refuge et protection auprès d'Allah, Exalté soit-Il, contre le mal de Satan, Allah [les lui accordera] et fera disparaître ce qu'il ressent comme colère. Les Compagnons lui dirent : « Le Prophète (sur lui la paix et le salut) t'a dit de formuler : " Je cherche protection auprès d'Allah contre le diable maudit ! " » Dans d'autres versions, il a été mentionné que, à cause de l'intensité de la colère, il n'a pas prononcé cette parole et que, de surcroît, il a répondu : « Me crois-tu donc fou ? »

<https://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/3578>

